

Clichy Batignolles

14/5/2013

ATELIER CITOYEN BATIGNOLLES

COMPTE-RENDU
DE LA 1^{ÈRE} SÉANCE



PARIS
BATIGNOLLES
AMENAGEMENT

Ont contribué à cet atelier :

Paris Batignolles Aménagement : Catherine CENTLIVRE, Marie JOUDINAUD, Corinne MARTIN

Atelier Grether : François GRETHER

DAC communication : Gaëlle BARBE et Gilles VRAIN.

Environ 70 habitants ont participé à cette 1^{ère} réunion de l'atelier citoyen « Batignolles »

Préambule : L'atelier citoyen « Batignolles »

A l'articulation du quartier des Batignolles et du Boulevard Berthier, les futurs programmes des lots O6 à O9 situés à l'Ouest du site du projet Clichy-Batignolles, vont entrer en phase de conception dès le mois de juin. Ils représentent la deuxième moitié du projet d'ensemble du secteur Ouest, pièce urbaine majeure de l'éco-quartier. Dans ce cadre, une consultation de concepteurs a été lancée. Un cinéma, un centre d'animation, des logements, des bureaux, des commerces, une crèche, une école... sont programmés.

Les équipes d'architectes, paysagistes, BET environnement bientôt sélectionnées seront les acteurs du processus de dialogue et de co-production animé par l'architecte coordinateur de la ZAC, François Grether, en collaboration avec Paris Batignolles Aménagement, la ville de Paris, l'Atelier parisien d'urbanisme et les maîtres d'ouvrage des lots. Cet atelier de conception se déroulera sur une durée de 6 mois aux termes desquels seront finalisés les dossiers de permis de construire.

C'est en amont de cette démarche de conception que s'ouvre l'atelier citoyen « Batignolles » 2^{ème} phase.

I. A la découverte du site

La première partie de la soirée a été consacrée à la présentation du projet d'ensemble autour de la maquette par François Grether, architecte coordonnateur de la ZAC et à la visite du secteur ouest.

II. La démarche de conception et de concertation

La méthode de conception de la 2^{ème} phase du secteur Ouest du projet Clichy-Batignolles associe professionnels et habitants.

1/ L'atelier de conception réunit les professionnels intervenant sur l'opération :

- Les équipes maître d'ouvrage / architectes / paysagistes / bureaux d'études développement durable de chaque lot
- Les directions de la ville concernées par le projet (notamment pour les équipements – crèche, école maternelle, centre d'animation - qui nécessitent une attention particulière en termes de sécurité etc.)

L'atelier professionnel débutera fin juin 2013. Pendant l'été, les équipes se réuniront toutes les semaines pour mettre au point l'esquisse de chaque projet qui fera l'objet d'une présentation et d'une validation en comité de pilotage devant les élus au mois de Septembre.

Les travaux de l'atelier de conception se poursuivront en octobre et novembre, pour une validation des avant-projets en comité de pilotage en décembre 2013 ou janvier 2014.

Au 1^{er} semestre 2014, les dossiers de demande de permis de construire de chaque lot seront déposés.

2/ L'atelier citoyen

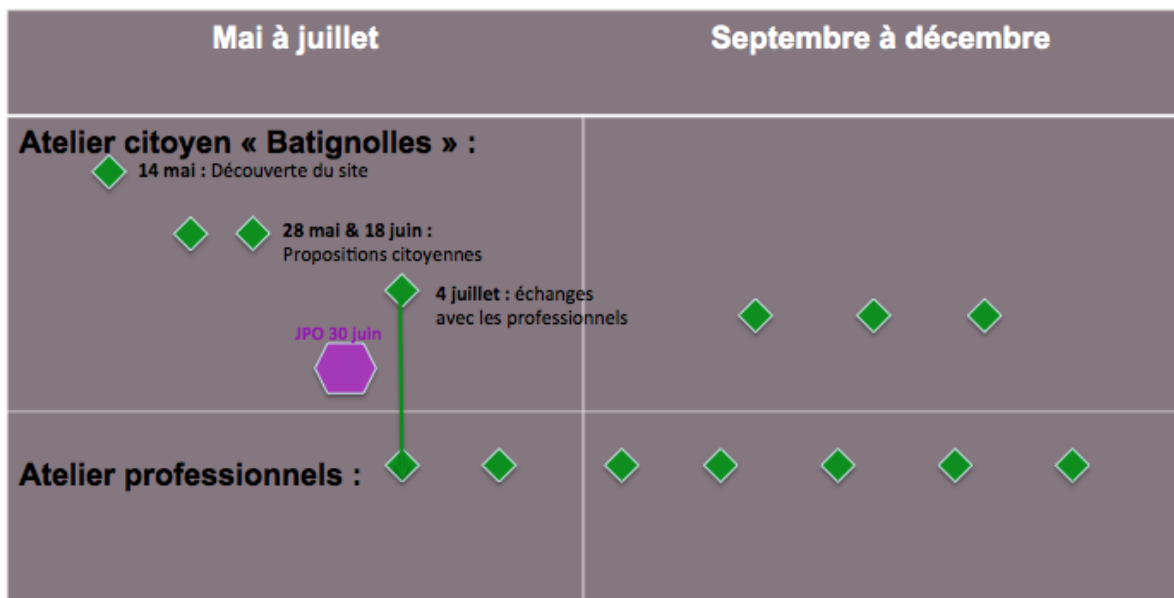
La démarche de concertation mobilise les savoirs citoyens pour la conception de l'aménagement (phase 2) du quartier situé entre le parc Martin Luther King et le faisceau ferré Saint-Lazare (secteur Ouest).

L'atelier permettra aux citoyens d'alimenter le travail architectural et urbain de l'atelier de conception professionnel, par des réflexions sur :

- Les usages à développer dans ce morceau de ville de Paris
- L'animation et le traitement des espaces publics : place, placette, rue, accès au parc, liaison avec le boulevard, facilité d'accès aux transports en commun (tramway, métro, RER...)
- La place et la complémentarité des équipements notamment culturels...

Les trois premières séances sont programmées de mai à juillet puis une deuxième série de réunions avec les professionnels se tiendra à la rentrée de septembre.

Le planning général



III. Le programme et les grandes questions posées par l'aménagement de la 2^{ème} phase du secteur ouest



La 2^{ème} phase du secteur Ouest du projet Clichy-Batignolles est composée de :

- **un pôle culture / loisir** (un centre d'animation, un cinéma, des commerces)
- une **école maternelle** et une **crèche**
- 37 220 m² de **logements**, dont :
 - 17 300 m² de logements sociaux (dont une résidence sociale pour travailleurs migrants)
 - 11 110 m² de logements en accession
 - 8 810 m² de logements à loyers maîtrisés
- 3 000 m² de commerces /services
- 38 850 m² de bureaux

IV. Les premières priorités des membres de l'atelier

A partir d'une première série de sujets en débat, les participants ont été invités à formuler, sur des post-its, un ou deux sujets qu'il leur semble important d'aborder en priorité lors des prochaines séances.

Plusieurs participants ont indiqué les sujets qu'ils souhaitent aborder. En voici la synthèse :

1/ Qualité de l'espace public et des déplacements

Déplacements

- Circulation dans le quartier et la nouvelle rue Nord/Sud : ne pas augmenter le trafic depuis la Place Charles Fillion (plus de 1000 personnes y habiteront)
- La nouvelle rue N/S sera-t-elle piétonne ? Ou y aura-t-il un bus qui permettra aux habitants de la zone sud (et des Batignolles actuelles) d'accéder au pôle culturel (au cinéma par exemple) ?
- Pour ce « pavé » de la phase 2 du secteur Ouest, comment éviter l'effet « presque île » qui semble constituer un risque fort ? Une « falaise » au nord (Berthier + entrepôts des décors de l'Opéra), le faisceau ferré à l'ouest, le Parc à l'est à sa plus

grande largeur, une base étroite au sud... Cela risque de mettre les cinémas à l'endroit le plus isolé et le moins accessible.

- Délais différents entre la fin de livraison des logements (2015 environ) et l'ouverture de la ligne 14 (fin 2017 environ) : qu'est-il prévu en termes de transports en commun pour combler ce « trou » ?

Liens

- Articulation (avec) et désenclavement de la rue de Saussure
- Comment rendre le passage sous le pont du Bd Berthier...agréable ?
- Quel est le lien possible avec les différents lots (8, 9, 6B, 6A et 7) ?
- Pôle culturel/loisir avec le théâtre et les ateliers de l'Opéra : comment répondre aux accès de ce « triangle » ?
- Une passerelle entre le TGI et le Parc

2/ Commerces et services

- Idée d'un marché !
- Commerces de proximité ? Boulanger, boucher, fleuriste et pas seulement des grandes enseignes !
- Commerces / services ? (lots 9, 6B, 6A et 7)
- Quels sont les commerces prévus ? y aura-t-il des brasseries, des terrasses ?
- Les commerces pour la vie : c'est primordial d'avoir des petits commerces de proximité (boulangerie, boucherie, maraîcher fruits & légumes) et non des supérettes ou des magasins de vêtements (ça crée un quartier mort) ; ça fera la différence entre un quartier vivant et un quartier mort.
- La diversité commerciale et artisanale, jour et nuit : comment éviter que le quartier soit mort le soir et le week-end ? comment faire pour qu'une diversité de gens et toutes les générations y trouvent leur place ?
- Dans les espaces de bureaux, peut-on envisager un ou plusieurs centres d'affaire destinés à de petites entreprises ?
- Y a-t-il une procédure de réservation de tels bureaux en qualité de locataires ?
- Comment seront alimentés tous les magasins de « bouche » et autres ? Pourquoi avoir abandonné la petite ceinture pour amener ces marchandises puis faire la répartition dans le quartier avec des véhicules électriques moyens ou légers ?

3/ Equipements et animation du quartier

- Vu les constructions d'immeubles, écoles, etc...une piscine serait la bienvenue ! n'y-a-t-il rien de prévu ?
- Pourquoi pas une piscine et des toilettes publiques ?
- Sur les placettes : proposer des animations pour les enfants.
- Le Parc sera-t-il fermé la nuit, les dimanches et jours fériés comme le square des Batignolles ?

4/ Qualité de vie quotidienne

La sécurité

- Comment la sécurité est-elle prévue ?
- Comment est pensée la sécurité des biens et des personnes dans les nouveaux quartiers, compte tenu du morcellement dû à la présence centrale du parc (Police, pompiers, etc...) ?

- Les immeubles de bureaux seront vides le week-end et le soir (il y aura donc moins de vie). Et 50% de logements sociaux. Quelle sécurité dans ce quartier ?

Le bruit et l'ensoleillement

- Comment réduire le bruit des trains : les 2 barres d'immeubles de bureaux de part et d'autre du faisceau ferré (Saussure d'un côté et secteur « ouest » de l'autre) vont créer une boîte de résonance.
- Les immeubles hauts sur le parc M. Luther King engendrent moins de soleil et de lumière dans le parc.

Les nouveaux usages dans un écoquartier

- L'idée d'éco-quartier : est séduisante. Cela nécessite cependant une éducation des gens qui vivent dans cet environnement. Qu'est-il prévu pour sensibiliser les habitants pour assurer un bon fonctionnement des aspects « écologiques » et éviter les dégradations/les mauvais fonctionnements ? sur combien de temps cette sensibilisation est-elle prévue ?

La complémentarité architecturale

- L'aspect visuel des bâtiments est important.

5/ Questions précises / demande d'information ponctuelles :

- Qu'est-ce qui est « défini » aujourd'hui ? quel est le cahier des charges ? (nombre de lots, etc...)
- Quelle est la répartition des appartements entre HLM et accès à la propriété ?
- A quand le collège dans l'îlot Saussure ?